

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absents : 2- deux-

convocation : 21/07/2026

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

EXTRAIT du REGISTRE de
du Conseil Municipal

Le vingt-sept juillet deux mille vingt-six conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. PEDROT Patrick, Maire de Coustouges.
Étaient présents outre le Maire sus nommé :
MM les conseillers municipaux : BALLU Pascal, VERDIER Christophe, MESA TURO Ferran, PERROT Mathilde ;
Absentes : DAVIN Valérie ; VAN DER MEULEN Anne
A été nommé secrétaire : VERDIER Christophe
Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Envoyé en préfecture le 30/07/2026

Reçu en préfecture le 30/07/2026

Publié le

ID : 066-216600619-20260727-2026270700008-DE



Choix des végétaux attribués à la commune dans le cadre de l'opération proposée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu la proposition du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales d'accompagner les communes dans leurs actions de végétalisation et d'amélioration du cadre de vie ;

Considérant que le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales propose aux communes un dispositif de mise à disposition de végétaux afin de favoriser la préservation de la biodiversité, l'embellissement des espaces publics et l'amélioration du cadre paysager ;

Considérant l'intérêt pour la commune de bénéficier de cette opération afin de réaliser des plantations sur les espaces communaux ;

Considérant que les végétaux sélectionnés seront adaptés aux conditions climatiques et aux besoins d'aménagement de la commune ;

Après présentation des différentes essences proposées par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la participation de la commune à l'opération proposée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales relative à la fourniture de végétaux.

De retenir les végétaux suivants pour les plantations communales :

Arbres :

- 1 Arbousier
- 1 Arbre de Judée
- 1 Catalpa à fleurs de bignone
- 2 Grenadiers à fleurs

Arbustes :

- 5 Cotoneastres de Franchet
- 3 Romarins arbustifs

Couvres-sols :

- 2 Santolines petit cyprès
- 5 Thyms serpolet

Vivaces :

- 2 Cataires
- 1 Fuchsia de Californie
- 2 Gauras de Lindheimer
- 2 Immortelles d'Italie
- 3 Sauges afghanes
- 1 Sauge petites feuilles crème
- 1 Sauge Petites feuilles violette

De préciser que ces végétaux seront destinés à l'aménagement et à l'embellissement des espaces publics communaux, dans un objectif de valorisation paysagère, de développement de la biodiversité et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Patrick PEDROT, Maire de Coustouges

*Les membres présents ont signé le registre des délibérations.
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le vingt-sept juillet deux mille vingt-six*